

Project Constitution :

Rapport sur les sessions de consultation communautaire de l'Union nationale Métis Saint-Joseph du Manitoba

Introduction.....	2
Contexte.....	2
Session numérique – Sondage 1.....	3
Données générales.....	4
Données démographiques.....	5
Connaissances antérieures.....	6
Les valeurs fondamentales.....	7
Catégories de membres.....	8
Preuves de membres Métis.....	9
Gouvernance.....	11
L'avenir de l'Union.....	12
Session en présentiel 1 – le 4 mai 2024.....	14
Thème 1 : Le passé de l'Union.....	14
Thème B : Le présent de l'Union.....	15
Membres actifs – définition :.....	16
Membres actifs – preuves :.....	17
Amis des Métis – définition :.....	17
Conseil ou membre jeunesse :.....	18
Autres points saillants :.....	18
Thème C : L'avenir de l'Union.....	18
Session plénière questions et réponses.....	19
Actions futures.....	20

Introduction

La Constitution courante de l'Union est entrée en vigueur le 20 octobre 1999 avec amendements le 25 novembre 2004. Ayant déjà presque 20 ans, et étant donné les développements au sein de l'Union, une révision de ce document clé, en collaboration avec ses membres, est une priorité importante pour l'organisation.

Le rapport suivant détail les résultats de deux sessions d'engagement communautaire menées par le conseil d'administration de l'Union, ayant le but de solliciter les suggestions et les commentaires des membres pour bien encadrer ce travail. Ces deux sessions formeront les bases pour deux sessions supplémentaires qui auront lieu au cours de l'été et en automne, en préparation pour la présentation de la Constitution révisée pour ratification à l'Assemblée générale annuelle en automne 2024.

Contexte

D'abord, il est important de reconnaître le travail déjà accompli par l'Union dans le cadre de révision de sa constitution. Entre autres, au cours des huit dernières années, des membres du conseil d'administration ont accompli des progrès importants portant à la constitution, en considérant aussi l'histoire de l'Union, les objectifs de l'Union, les résultats de ses discussions stratégiques au sujet de la constitution avec des experts divers dans ce domaine, et le contexte dynamique portant aux questions de citoyenneté et d'adhésion de membres dans les organisations représentatives autochtones. Ces travaux ont inclus de nombreuses discussions, la formation de comités spécialisés, et des consultations avec des avocats experts dans le domaine, afin de pouvoir identifier des thèmes importants pour élaborer avec les membres dans le cadre d'une révision de la Constitution courante de l'Union.

Le travail au sein du volet Constitution reflète d'ailleurs les nombreuses sessions de planification stratégique qui ont eu lieu au cours des dernières années, notamment à la suite de la réflexion conjointe, en novembre 2021, entre l'Union et la Société historique métisse (SHM), afin d'élaborer une planification stratégique commune entre ces deux organismes. En 2022, certains piliers stratégiques ont été identifiés, notamment avec certains objectifs qui se rapportent au travail en cours, y compris :

- de clarifier et stabiliser le modèle de gouvernance ainsi que le rôle et le mandat des organismes pour soutenir l'épanouissement du peuple Métis d'expression française;
- de définir et accroître le membership pour assurer la pérennité du peuple Métis d'expression française ;
- de prendre sa place ne tant que leader des Métis. ses d'expression françaises ;
- d'avantage de développer de la programmation pédagogique, ainsi que des occasions d'apprentissage de la langue et de la culture Métisse aux membres.

Pour pouvoir accélérer ce travail ainsi que de s'assurer de pouvoir en discuter en profondeur de certains de ces éléments avec ses membres, l'Union a développé un plan de travail comportant

des questions clés et identifiant des domaines de priorité pour révision dans la constitution existante de l'Union. Certains thèmes et questions pouvant éclaircir les changements nécessaires à la constitution ont aussi été élaboré, y compris :

- Des questions portant aux objectifs historiques de l'Union, et à ses objectifs courants;
- Des questions portant aux priorités historiques de l'Union, et à ses priorités courantes;
- Des questions portant à la relation entre l'Union et d'autres organisations autochtones de caractère politique et/ou culturel;
- Des questions portant à la composition des membres de l'Union, et comment assurer la légitimité de son cadre de membre actif se représentant comme Métis;
- Des questions portant aux lacunes dans la constitution existante, et comment les combler.

Sur la base de ces questions, un plan de consultation communautaire a été préparé, reconnaissant l'importance d'un processus de consultation communautaire ouvert et démocratique, pour pouvoir s'assurer que les révisions proposées refléteront les perspectives des membres. Un tel processus démontre une ouverture à la collaboration et un respect des valeurs fondamentales de l'Union. Pour soutenir cet objectif, des sessions de consultation communautaire ont été prévu, y compris des options numériques (2) et en présentiel (2).

Pour les sessions en présentiel, le conseil d'administration s'est engagé à planifier et animer deux sessions sous format café-rencontre, qui regrouperait les membres pour discuter des enjeux clés, en mai 2024 et encore en août/septembre 2024. Pour les deux sessions de consultation numérique, le travail a été prévu en deux phases. La première, visée à mieux comprendre les grandes idées des membres par rapport à certaines questions générales, a été lancé le 12 avril au 11 juin 2024. La deuxième session prolongée de consultation numérique sera lancée en juin 2024 et donnera l'opportunité aux membres de s'exprimer envers les révisions spécifiques suggérées comme résultat du travail jusqu'à date.

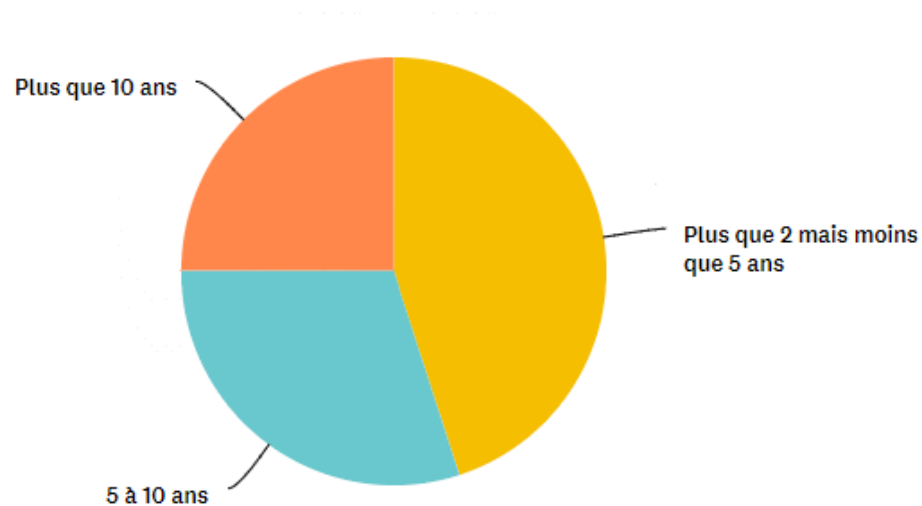
Session numérique – Sondage 1

Afin de pouvoir mieux comprendre le niveau de connaissance existant au sujet de la Constitution ainsi que de solliciter des réponses de membres qui ne pourraient pas assister à la session en présentiel, une première consultation numérique a été organisée avec l'assistance des membres du conseil d'administration. Les questions ont été développées pour traiter de divers thèmes et d'enjeux, comprenant des questions générant des données quantitatives ainsi que qualitatives.

Données générales

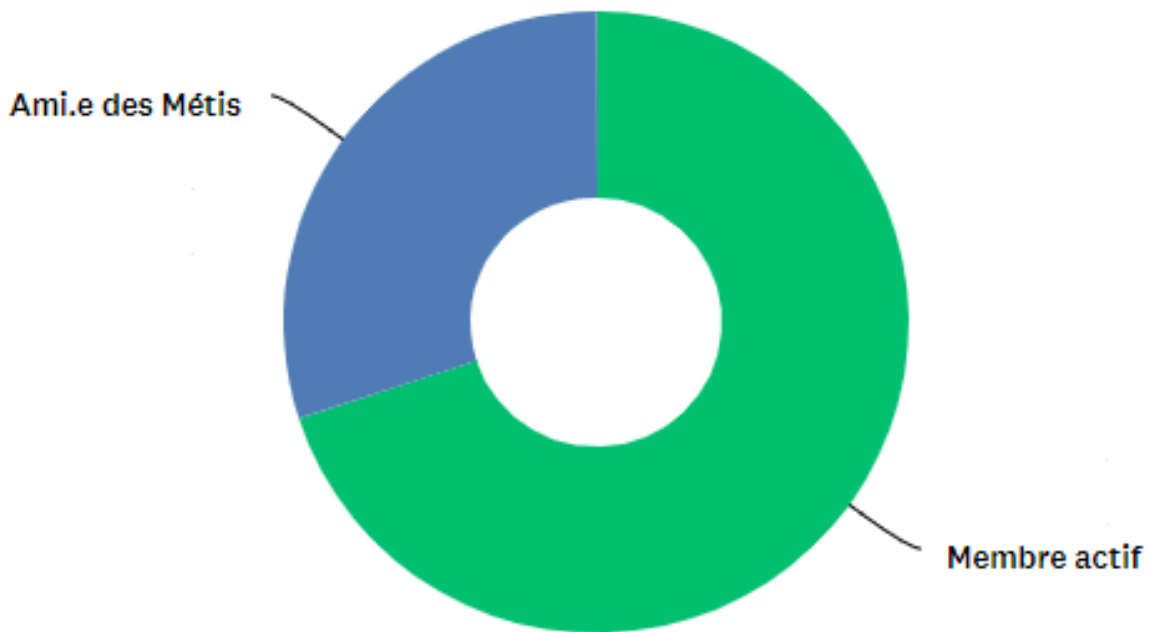
Du 12 avril au 11 juin, quand le sondage a été conclu, 20 membres ont complété le questionnaire. Parmi ces membres, 45% ont indiqué ayant été membre de l'Union pour plus que 2 mais moins que 5 ans, 30% ont indiqué ayant été membre pour de 5 à 10 ans, et 25% ont indiqué ayant été membre pour plus que 10 ans. Aucune réponse a été soumise par non-membre (figure 1).

Figure 1 :



Parmi les réponses, 70% ont été soumis par des membres détenant le statut de membre actif, tandis que 30% des réponses ont été soumis par ceux et celles appartenant à la catégorie d'Amis des Métis (figure 2).

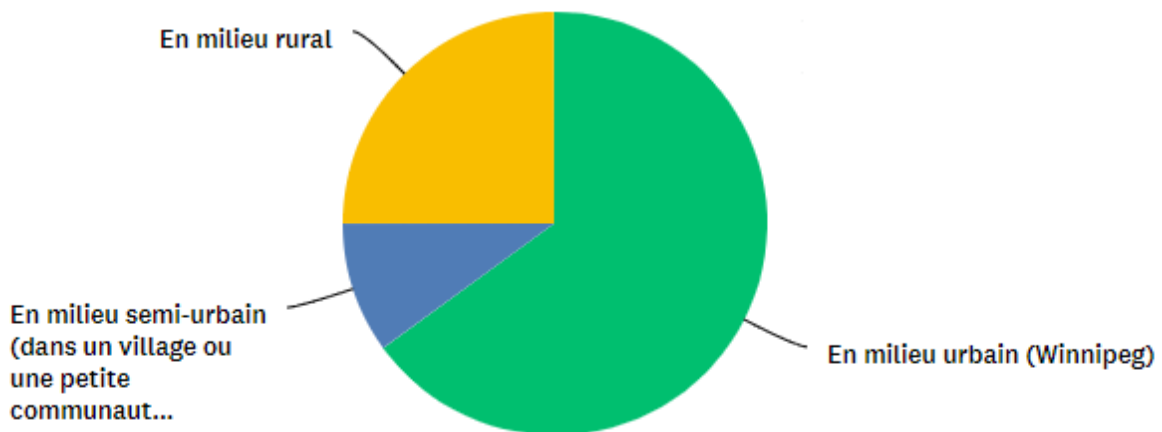
Figure 2 :



Données démographiques

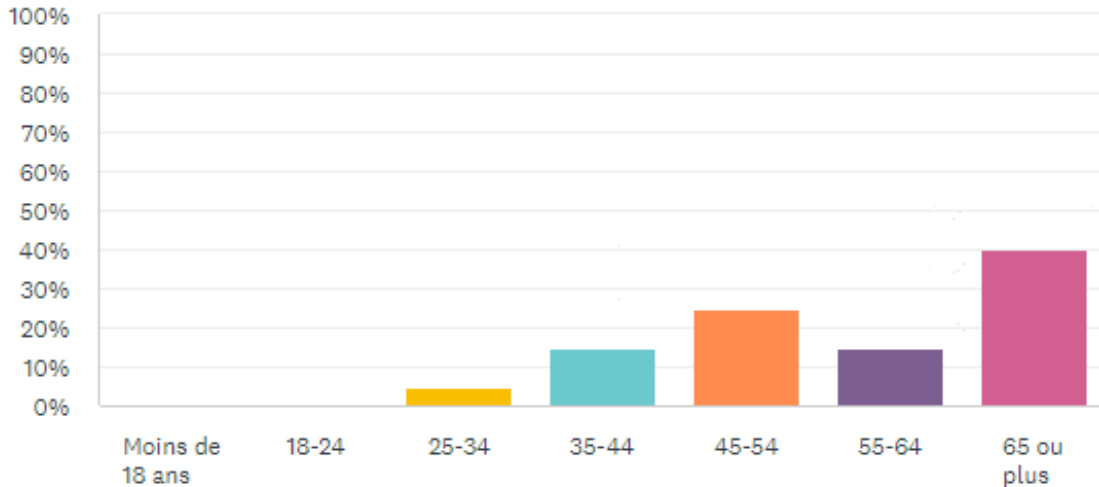
Le sondage a aussi permis de mieux comprendre certaines données démographiques parmi les répondants, y compris que la majorité, dont 65%, ont indiqué qu'ils vivent à Winnipeg, 10% dans un milieu semi-urbain, défini comme un village ou une ville à l'extérieur de Winnipeg, et 25% ont indiqué qu'ils vivent en lieu rurale (figure 3).

Figure 3 :



La majorité des gens qui ont répondu se sont identifiés comme ayant 65 ans ou plus (40%), suivi par les personnes entre les âges de 45 et 54 ans (25%). Les gens des âges de 35 à 44 ans, et de 55 à 64 ans, ont été représentés également dans les réponses (15% chaque), tandis que seul 1 membre (5) s'est identifié comme étant entre 25 et 34 ans (figure 4).

Figure 4 :

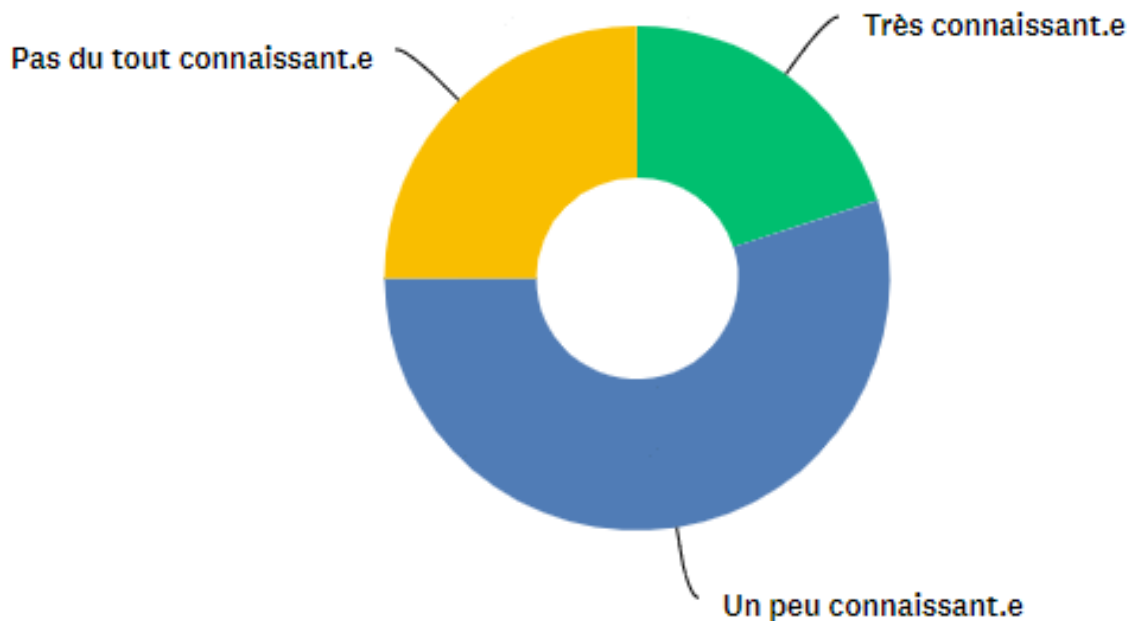


La majorité des répondants ont indiqué ne pas avoir d'enfant d'âge scolaire au domicile (85%). Ceux et celles qui ont indiqué avoir des enfants d'âge scolaire au domicile ont indiqué avoir des enfants de 8 à 17 ans.

Connaissances antérieures

Le niveau de connaissances antérieures par rapport à la Constitution courante de l'Union varie, avec la majorité (55%) se jugeant un peu connaissant.e par rapport à 25% se jugeant pas du tout connaissant.e. Seul 20% des répondants ont indiqué qu'ils ou elles se jugent très connaissant.e par rapport à la Constitution courante de l'Union (figure 5).

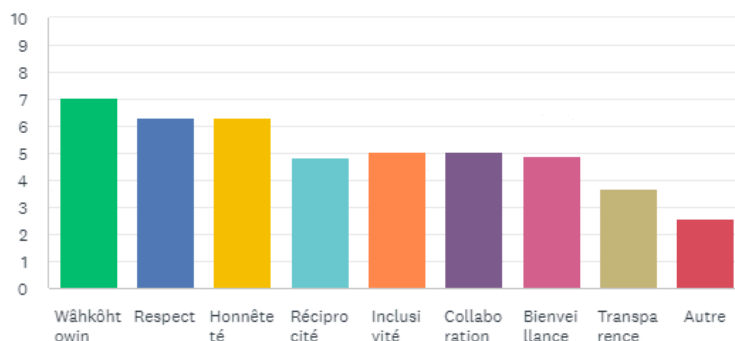
Figure 5 :



Les valeurs fondamentales

Une des questions du sondage a traité les valeurs fondamentales de l'Union. Le sondage a identifié et défini huit valeurs fondamentales et a demandé aux répondants de les mettre en ordre d'importance. Seule une personne a décidé de ne pas répondre la question. Parmi les autres réponses (figure 6), la valeur de Wâhkôhtowin a été priorisée dans la plupart des cas, avec presque 45% des répondants ayant indiqué que celle-ci était la valeur la plus importante. Le respect et l'honnêteté ont été classés en deuxième place par le groupe, et l'inclusivité, la collaboration, la bienveillance et la réciprocité ont fini en 3ième au 7ième rang. La valeur de la transparence a été classée en 8ième rang. Quelques répondants ont choisi l'option « Autre ». Parmi les commentaires offerts, plusieurs ont indiqué que chaque valeur est aussi importante que l'autre, et en suggérant l'ajout de la vérité, de la bravoure et de l'humilité comme de valeurs aussi importantes pour l'Union.

Figure 6 :



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	N/A
Wāhkōhtowin	44.44% 8	5.56% 1	16.67% 3	16.67% 3	0.00% 0	5.56% 1	0.00% 0	11.11% 2	0.00% 0	0.00% 0
Respect	5.56% 1	27.78% 5	11.11% 2	22.22% 4	22.22% 4	5.56% 1	5.56% 1	0.00% 0	0.00% 0	0.00% 0
Honnētété	10.53% 2	21.05% 4	15.79% 3	26.32% 5	10.53% 2	10.53% 2	0.00% 0	0.00% 0	5.26% 1	0.00% 0
Réciprocité	11.11% 2	0.00% 0	11.11% 2	11.11% 2	16.67% 3	16.67% 3	22.22% 4	11.11% 2	0.00% 0	0.00% 0
Inclusivité	11.11% 2	0.00% 0	22.22% 4	5.56% 1	11.11% 2	27.78% 5	5.56% 1	16.67% 3	0.00% 0	0.00% 0
Collaboration	0.00% 0	27.78% 5	11.11% 2	5.56% 1	0.00% 0	22.22% 4	16.67% 3	16.67% 3	0.00% 0	0.00% 0
Bienveillance	11.11% 2	11.11% 2	5.56% 1	0.00% 0	33.33% 6	0.00% 0	22.22% 4	11.11% 2	5.56% 1	0.00% 0
Transparence	0.00% 0	5.56% 1	5.56% 1	11.11% 2	5.56% 1	11.11% 2	27.78% 5	27.78% 5	5.56% 1	0.00% 0
Autre	10.00% 1	0.00% 0	0.00% 0	0.00% 0	0.00% 0	0.00% 0	0.00% 0	0.00% 0	40.00% 4	50.00% 5

Catégories de membres

Il est important de noter que, depuis quelques années, le conseil d'administration a pris la décision que l'Union ne peut que représenter les Métis de la rivière Rouge, étant donné l'historique et la culture que ce peuple spécifique partage ainsi que les ressources limitées de d'Union.

Le sondage a présenté et défini deux catégories de membres, demandant aux répondants d'indiquer s'ils étaient d'accord avec leur entretien, soit les Métis et les Amis de Métis. La vaste majorité des répondants (88.89%) ont répondu qu'ils étaient d'accord avec ces catégories, tandis que 2 répondants (11.11%) ont indiqué « non ». Cette question a aussi offert l'occasion d'offrir des commentaires pour offrir de perspectives supplémentaires, telles que :

- « La décision Powley est basé sur l'application d'un critère établi par une Nation autre que l'a nôtre, celle des Métis de la Rivière-Rouge. De plus, il s'agit d'un critère basé sur le cas d'une personne non-Métis. J'aimerais que l'on étudie, en plus de ces catégories de membres, la viabilité d'une catégorie pour nos relations de descendance mixte

Autochtone et Européen, qui ont des liens aux Métis de la Rivière-Rouge et qui était établi dans la région depuis la colonie de la Rivière-Rouge. »

- « Je ne suis pas d'accord avec le Test Powley comme preuve d'être une personne Métisse. Je crois que la couronne ont fait une très mauvaise décision pour une personne qui veut et peut s'identifier comme étant métis. Pour faire une communauté, il faut des personnes pour y former. Tu es né une personne Métisse selon la race de tes ancêtres durant l'époque de la traite des fourrures et n'as aucune importance d'où tu viens de. Surtout que les gens Canadien Français, Écossais, Première Nations et Métis étaient si nomadique partout en Amérique du Nord et la Nouvelle-France pendant cette période. Aussi il n'y avait pas de village mais des petits forts avec très peu de population pendant cette époque. La couronne en prenant cette très mauvaise décision ont plus ou moins mis la charrette avant le cheval. Encore, être une personne Métisse n'as rien d'affaire avec quelqu'un ou ces ancêtres qui doit devenir ou appartenir à une communauté Métisse. »
- « Je ne sais pas si être auto-identifié comme Métis devrait être permis. J'imagine qu'il aurait des enjeux au niveau du financement si cette catégorie persiste. Certainement toutes personnes dans cette catégorie pourraient facilement faire partie des amis des Métis. »

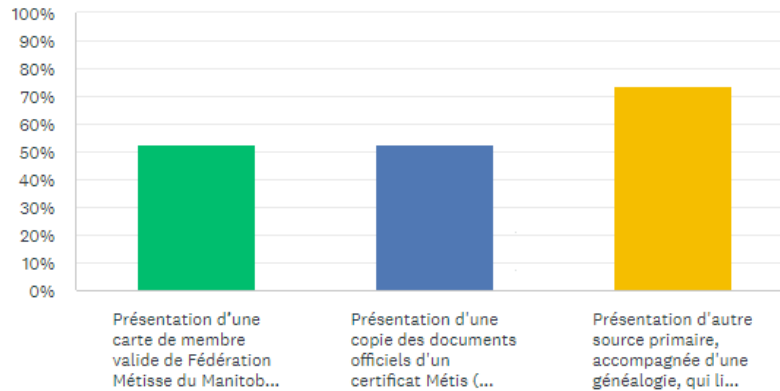
Preuves de membres Métis

En abordant le sujet des preuves importante pour affirmer son origine Métis, les répondants ont pu choisir plus qu'un choix de preuve possible. Cependant, il est important de noter qu'en pratique, chaque membre aurait à soumettre ou remplir qu'une option, une fois que ces options soient confirmées dans le cadre de ce processus de révision.

La majorité des répondants ont identifié le troisième choix, soit la présentation d'autre source primaire, accompagnée d'une généalogie, qui lie l'ancêtre Métis à l'individu qui désire devenir membre actif, comme étant leur choix de preuve préféré. Cependant, les autres choix, notamment la carte de la Manitoba Métis Federation, ainsi que la présentation d'une copie des documents officiels d'un certificat Métis accompagné par une généalogie le/la liant à leur parente Métis et au certificat Métis, ont aussi été sélectionné par plus de la moitié des répondants (52.63%), indiquant qu'un système de preuve ayant de la flexibilité et plusieurs choix par lesquelles affirmer l'appartenance Métis seraient le plus en accord avec les perspectives des membres (figure 7).

En somme, bien qu'il y ait eu beaucoup de différentes perspectives par rapport à quel type de preuve, les réponses au sondage ont clairement communiqué l'importance d'aller au-delà de l'auto-identification en considérant l'éligibilité à la catégorie de membre actif.

Figure 7 :



ANSWER CHOICES	RESPONSES
▼ Présentation d'une carte de membre valide de Fédération Métisse du Manitoba/ Manitoba Métis Federation	52.63% 10
▼ Présentation d'une copie des documents officiels d'un certificat Métis (« scrip ») (https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/collection/aide-recherche/patrimoine-autochtone/Pages/recherche-certificats-metis.aspx) provenant de leur famille accompagnée d'une généalogie le/la liant à leur parenté Métisse et au scrip	52.63% 10
▼ Présentation d'autre source primaire, accompagnée d'une généalogie, qui lie l'ancêtre Métis à l'individu qui désire devenir membre actif	73.68% 14
Total Respondents: 19	

Quant aux preuves présentées, plusieurs commentaires offerts ont aussi précisé qu'une généalogie devrait être certifiée : « Je crois que c'est très important d'avoir une généalogie valide indiquant le lien à une communauté autochtone afin d'éviter des situations comme nous avons vu dans les nouvelles ces dernières années, où des gens ont profité d'une identité autochtone qui n'est pas valide. » De plus, certains répondants ont réagi à la suggestion par rapport à la carte de la Manitoba Métis Federation, notant que la MMF a formé leur propre définition de qui est Métis et par conséquent, a exclus beaucoup de personnes jugées par le répondant comme étant des Métis, par rapport aux « Métis dans l'Est du Canada ». Comme l'a exprimé le répondant, « Pas tous les Métis qui étaient au Manitoba ou le Nord-ouest du Canada à cette époque ont pris et eu scrip. Pas un bon critère que tu dois absolument avoir scrip pour être Métis. » Dans le même cadre, certains ont aussi demandé que l'Union clarifie sa mission, soit comme représentant la Nation Métis de la Rivière Rouge, ou bien comme représentant de façon plus étendue les personnes ayant des ancêtres autochtones de l'est du Canada et non-autochtone. Une autre suggestion a été offerte, notamment d'être recruté par le président et/ou membre du CA par l'identification d'un ancêtre de famille qui était ou qu'il est membre de la communauté historique.

Finalement, en abordant la possibilité d'avoir une catégorie de membre pour les membres de la jeunesse, 70% des répondants étaient d'accord avec l'établissement d'une telle catégorie comme sous-catégories aux membres actifs et aux Amis des Métis, tandis que 30% ont signalé qu'ils n'étaient pas d'accord avec cette idée, mais n'ont pas élaboré leurs raisons dans la section des commentaires.

Gouvernance

Étant donné que la Constitution actuelle ne désigne pas une place dédiée à un Aîné officiel, le sondage a sollicité les perspectives des membres sur cette question, demandant si le Conseil d'administration devrait-il avoir un ou une Aîné officiel désigné dans la Constitution de l'Union jouissant du droit de vote. La vaste majorité des répondants (72.22%) ont indiqué leur accord avec cette proposition. En réfléchissant à comment l'Aîné.e devrait être choisi, 64.71% des répondants ont indiqué que l'Aîné.e devrait être confirmé par élection ou par acclamation lors de l'AGA, tandis que plus de 35% des répondants ont répondu « non » à cette option, avec des commentaires pour élaborer leur point de vue. Ces commentaires, pour la plupart, ont visé l'élaboration de certains critères et une définition du rôle comme sage ou consultant, par quelqu'un qui connaît l'histoire des Métis du Manitoba et de l'Ouest et qui est engagé à l'avancement du Peuple Métis. Un autre répondant a suggéré qu'il devrait y avoir l'occasion d'avoir plus qu'un Aîné.

Le concept du vote, et le processus par élection de cette personne, ont aussi suscité des commentaires par rapport au rôle, notamment : « Si nous traitons l'Aîné avec respect, le vote n'existerait pas. Leurs conseils, partagent de connaissance, etc. n'est pas de nature à voter. En fait, ce serait problématique d'inclure un Aîné de cette façon. » Un autre commentaire a souligné le besoin que l'Aîné demeure impartial et soit présent pour guider les décisions.

Étant donné la gamme d'opinions, cette question serait une question importante à discuter lors d'une session future en présentiel.

En abordant les questions de droits et des rôles des membres, à part de l'Aîné, la vaste majorité des répondants ont choisi de ne pas répondre (quatorze personnes). Cependant, parmi les commentaires soumis par les autres répondants, le sondage a relevé les suggestions suivantes :

- Accès privilégié aux activités (réduction de prix, priorité d'inscription, etc.)
- Consulter sur la position de l'Union quant aux négociations avec autres gouvernements
- Appui financiers pour des projets qui bénéficiera la communauté Métis francophone
- Confirmation de statut Métis lorsque demandé comme preuve

En identifiant de quelle façon les membres actifs pourraient-ils ou elles participer au fonctionnement de l'Union, sept personnes, ou 35%, ont offert des commentaires portant au bénévolat, la participation aux comités, l'initiation et la planification d'événements ou d'ateliers, l'animation culturelle dans le domaine de la langue Michif, et, en somme, de devenir des agents actifs de transmissions intergénérationnelle et interculturelle de la culture Métis.

Finalement, tous les répondants ont identifié leur accord avec l'établissement et l'entretien d'un registre des membres comprenant le nom et prénom, l'adresse, la date d'inscription et la catégorie de membre pour tout membre de l'Union. Certains ont indiqué l'importance de bien protéger cette information, ainsi qu'ont suggéré des supprimer l'adresse si non-essentielle, et

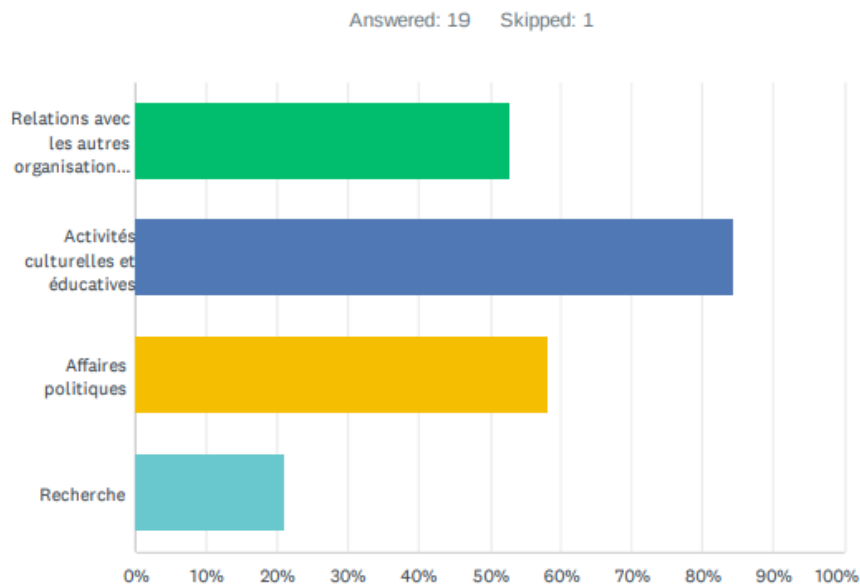
d'identifier par région au lieu. De plus, quelqu'un a suggéré d'ajouter au registre en indiquant les gens qui ont des habilités particulières, qui seraient peut-être utile dans le cadre de programmation d'activités.

L'avenir de l'Union

Comme thème final, le sondage a abordé l'identification de priorités communautaires pour l'Union dans les 5 prochaines années. Une majorité des répondants ont choisi la priorité d'activités culturelle et éducatives, suivi par les affaires politiques et les relations avec les autres organisations autochtones. Seul 21.05% ont identifié la recherche comme priorité (figure 5).

Figure 5 :

Q20 Quelles priorités communautaires l'Union devrait-elle cibler pour les prochaines 5 années?



ANSWER CHOICES	RESPONSES
Relations avec les autres organisations autochtones	52.63% 10
Activités culturelles et éducatives	84.21% 16
Affaires politiques	57.89% 11
Recherche	21.05% 4
Total Respondents: 19	

De plus, en considérant comment procéder, quelques commentaires ont souligné l'importance du financement : « La mission est énorme et elle ne pourrait être accomplie sans une reconnaissance des instances politiques par qui arrivent les contributions financières

nécessaires pour accomplir cette mission. » Pour le réaliser, certains ont soulevé le besoin pour une structure interne forte et bien développée, qui représente la diversité de l'expérience Métis francophone. Du même coup, certains ont cité – en représentant une gamme d'opinions – l'importance de rétablir de bonnes relations avec la MMF, pour que l'Union puisse plus effectivement représenter ses membres dans le cadre de discussions, de souventions, et de relations entre le gouvernement provincial et la Nation Métis.

En lien avec ces commentaires, certains autres ont suggéré que les revendications politiques et l'accroissement de la visibilité de la communauté Métis francophone de la Rivière-Rouge puissent appuyer cette mission, en priorisant les dossiers politiques d'actualités afin d'assurer de prendre place dans les décisions historiques qui ont lieu à l'instant même. En lien, certains ont suggéré la promotion de l'Union par journal, publication mensuelle, et dans la promotion des membres et de leurs habiletés, afin de promouvoir la fierté, la résilience, et la joie de vivre Métis. Comme l'a expliqué un répondant : « D'ici les prochains 5 ans, L'union devra être connue à l'échelle pancanadienne ainsi que par tous les Métis et tous les Manitobains comme une organisation efficace, informative et d'une force redoutable. »

Dans le volet de l'éducation scolaire, et comme ajout à l'importance de l'éducation auprès du public, certains ont aussi suggéré de cibler sur le développement des ressources éducatives dans les écoles, en français et en anglais, pour accroître l'information sur notre communauté minoritaire. Comme l'a présenté un répondant : « De plus, il faut faire reconnaître davantage la place importante des Métis francophones dans l'histoire et dans la société actuelle. Un plan de visibilité serait bienvenu pour les reconnaître. ... Par exemple, dans les réseaux sociaux, les groupes Métis (ex. : le groupe Facebook Métis Family Research Website Resources & Discussions) ne s'expriment qu'en anglais. Les livres qui parlent des Métis en français se font rares et ceux en anglais (ex. The North-West is our Mother) ignorent le fait français dans leurs histoires. Même dans les universités où on enseigne certains aspects de la culture Métis, le fait français est absent. Finalement, une fois pour toute, que les Métis francophones soient reconnus et entendus à la MMF par l'entremise de L'Union. »

D'autres priorités communautaires ont aussi été suggérées dans les commentaires, y inclus :

- De créer de la programmation afin d'attirer les jeunes pour participer à l'Union;
- En tant que Métis, de reconnaître le rôle des Métis dans le tort qui a été commis envers les Premières Nations, et de prendre action concrète pour assurer que les francophones connaissent la vérité et prennent action dans la réconciliation.

Presque 50% des répondants ont aussi indiqué qu'ils seraient intéressés de participer d'avantage aux discussions portant à la Constitution, ou à la planification stratégique de l'Union, signalant un niveau d'intérêt dans de futures occasions pour engager avec les membres.

Session en présentiel 1 – le 4 mai 2024

Comme activité complémentaire au sondage numérique, le conseil d'administration a planifié la session pour le 4 mai 2024 de 14h30 à 16h30 au Salon Empire au Centre cultural franco-manitobain.

Malgré peu d'enregistrements avant l'évènement, l'Union a pu accueillir une vingtaine de participants et participantes de diverses catégories de membres. Notamment, les participants et participantes ont inclus une diversité d'âges, d'intérêts et de connaissances antérieures au sujet de l'historique et du travail de l'Union, ainsi que de perspectives par rapport au travail de l'Union en cours.

Sur la base du thème de la session, « Le passé, le présent, et l'avenir de l'Union nationale Métis Saint-Joseph du Manitoba », les participants et participantes se sont rencontrés en format café-rencontre, avec 3 tables rondes animées par les membres du conseil d'administration. Les participants et participantes ont été invités d'inscrire leurs grandes idées, par question et par thème, sur des notes Post-It, afin de pouvoir partager avec les autres dans la salle et d'identifier les thèmes les plus importants. Les animateurs et les animatrices ont d'ailleurs pris des notes sur la base des discussions.

Thème 1 : Le passé de l'Union

La question clé posée dans cette section de la rencontre était : « D'après vous, quelles valeurs ont été au cœur du fonctionnement de l'Union dans le passé, et quelles sont de valeurs émergentes qui vous semblent importantes aujourd'hui? »

En discutant l'historique de l'Union, les participants et participantes ont identifié plusieurs caractéristiques saillantes, y inclus la religion/le Catholicisme, la langue française, les liens de parenté, et les relations entre les familles Métis. De plus, certains participants et participantes ont soulevé le besoin de comprendre le passé de l'Union mais d'adapter certaines valeurs au présent, notant, par exemple, la problématique de l'église catholique au sein des communautés autochtones et l'éloignement résultant de la culture autochtone et des liens avec la terre. Sur ce point, certains ont noté le besoin de retrouver une position de valeurs et d'objectifs qui priorise la reconnexion avec la culture autochtone, en valorisant aussi la langue française dans le cadre de l'historique de la nation Métis et l'importance de la langue française aujourd'hui. Plusieurs ont aussi soumis la suggestion de raccourcir le nom de l'Union afin de mieux faciliter la compréhension de son caractère courant et étant donné la moindre valeur accordée au Catholicisme par plusieurs participants et participantes.

En discutant les valeurs qui seraient importantes d'inscrire dans les objectifs ou les valeurs de l'Union aujourd'hui, certains ont nommé l'unité, l'ouverture, l'hospitalité et l'accueil aux autres, le partage, la fierté culturelle, la réconciliation, et l'importance de traiter les membres de l'Union comme communauté de consultation, notant l'impression, à certains temps, de l'Union

comme organisations renfermée et stagnante. Dans le même volet, certains ont aussi noté qu'aujourd'hui, la représentation politique (revendication des droits, aspect militant) semble être perdue et que les relations avec autres francophones semblent avoir été priorisées avant les relations avec les cousins Autochtones. Certains participants ont souligné l'importance de reconnaître et de valoriser les Aînés et le partage culturel.

Thème B : Le présent de l'Union

Cette section de la rencontre s'est ciblée aux questions portant aux catégories de membres, et comment ceux et celles s'auto-identifiant comme Métis devraient affirmer leur citoyenneté ou leur identité. Ces questions importantes, qui entraîneront des conséquences autour du travail futur de l'Union ainsi que sa capacité d'accéder à certains volets de services et de financement, ont généré beaucoup de discussion, avec des opinions diverses.

En premier temps, les participants et les participantes ont discuté la question suivante :
« Seriez-vous d'accord avec l'entretien des catégories de membre suivantes?

A. Membres actifs : Cette catégorie est composée d'individus ayant atteint l'âge de majorité. Ces individus satisfont aux critères en lien avec la décision Powley (Pour réussir le test Powley, un individu doit : s'identifier comme étant une personne Métis; être un membre accepté d'une communauté Métis actuelle; avoir des liens avec une communauté Métis historique. Pour en savoir plus, voir: <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/affaire-powley>) (énoncés a-c, ci-dessous) et établis par l'Union (énoncés d-e), y inclus :

- a. S'auto-identifier comme Métis;
- b. Être d'origine Métis, y compris l'identification à la communauté Métis historique et contemporaine titulaire des droits en tant que provenance de leur parenté à la communauté Métis de la Rivière Rouge;
- c. Être accepté par les Métis en tant que Métis et membre de l'Union;
- d. Démontrer une participation et un engagement social dans la communauté Métis francophone de la Rivière Rouge;
- e. Sauf exemption, payer les cotisations fixées de temps à autre par le Conseil d'administration ou par l'assemblée générale.

B. Amis des Métis: La catégorie des Amis des Métis comprend les individus ayant atteint l'âge de majorité qui ne sont pas Métis, mais qui ont démontré un intérêt envers l'Union et envers les Métis d'expression française et qui ont démontré un soutien indéfectible envers l'Union. La personne qui désire obtenir le statut d'Ami.e des Métis doit remplir les conditions suivantes :

- a. N'étant pas Métis, avoir démontré son intérêt et son soutien important envers les Métis, à

l'Union, à ses objets et ses statuts;

b. Sur mise en candidature par l'adjudant ou deux membres actifs ou honoraires, recevoir l'approbation de l'assemblée générale, par la résolution adoptée à la majorité des voix, de participer aux affaires de l'Union jusqu'à l'assemblée générale avec l'exception du droit de vote, sauf par autorisation spéciale;

c. Payer les cotisations fixées de temps à autres par le conseil d'administration ou l'assemblée générale. »

Les réponses à cette question étaient variées, représentant une gamme d'opinions et de perspectives sur ce thème, détaillé dans les sections qui suivent. En général, la plupart des participants étaient en faveur de maintenir ces deux catégories afin de promouvoir un sens de communauté et une définition claire de cette communauté, ainsi que de maintenir un sens d'accueil pour les alliées en tant qu'Amis des Métis. De plus, une suggestion a été offerte d'offrir une carte de membre, pour les membres actifs, plus durable et officielle (plastifiée), ainsi qu'une façon de se renouveler automatiquement pour cette catégorie.

Membres actifs – définition :

Certains commentaires ont soulevé de questions importantes par rapport à comment démontrer, par exemple, « une participation et un engagement social dans la communauté Métis francophone de la Rivière Rouge », tel qu'inclus dans la définition. Certains ont aussi questionné le terme « indéfectible », en notant que c'est un terme subjectif.

Relié aux membres actifs, certains ont précisé que la décision Powley, proposée à inclure comme partie de l'énoncée de définition d'un membre actif, ne reflète pas la culture et l'historique unique de l'Union, ne va pas assez loin, et devrait être supprimé. De plus, certains, en lien avec les définitions offertes, ont soumis que l'évaluation de la participation et de l'engagement dans les puces liées à chaque définition serait difficile à évaluer. Certaines suggestions en lien avec l'acceptation par une communauté Métis ont été offertes sans précision de la définition d'une communauté Métis qui serait applicable dans ces cas.

En général, certains participants et participantes ont souligné l'importance de la reconnaissance du gouvernement des façons de reconnaître ses propres membres ainsi que l'importance d'être reconnu par la communauté pour être membre, si le certificat scrip n'est pas disponible. En même temps, certains ont aussi soulevé l'importance qu'une carte de l'Union soit reconnu à l'extérieur, par la MMF, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. De plus, un participant a cité l'importance d'avoir un mécanisme d'adoption en lien avec l'autodétermination, basé, par exemple, sur le partage de valeurs ou le mariage.

Membres actifs – preuves :

Certaines suggestions spécifiques au texte ont aussi été soumis, y compris, notamment, dans le cadre de la deuxième question :

« Quelles sortes de preuves jugeriez-vous importantes pour l'affirmation d'être d'origine Métis?

- Présentation d'une carte de membre valide de Fédération Métis du Manitoba/[Manitoba Métis Federation](#);
- Présentation d'une copie des documents officiels d'un [certificat Métis](#) (« scrip ») provenant de leur famille accompagnée d'une généalogie le/la liant à leur parenté Métis et au scrip;
- Présentation d'autre source primaire, accompagnée d'une généalogie, qui lie l'ancêtre Métis à l'individu qui désire devenir membre actif.

Sur l'énoncé 1, « Présentation d'une carte de membre valide de Fédération Métis du Manitoba/[Manitoba Métis Federation](#) », de nombreux participants et participantes ont identifié que seule une carte issue depuis 2008 serait acceptable (et non avant 2008).

Sur les énoncés 2 et 3, de nombreux participants et participantes ont précisé que ces généalogies devraient être certifiées et produites par un généalogiste certifié et complété depuis 2008. Cependant, d'autres ont voulu partager l'important de reconnaître les Métis francophones de partout au Canada, au lieu de simplement ceux de la Rivière Rouge, notant que beaucoup de Métis n'ont pas de certificat Métis. De plus, certains ont demandé s'il y aurait une limite de générations, en lien avec le risque de disparition, notamment tel qu'exemplifié par les enjeux de la Loi sur les Indiens. D'autres questions ont aussi été soulevé par rapport aux personnes adoptées, y compris les situations d'adoption d'un enfant Métis, si les parents ne le sont pas.

Amis des Métis – définition :

En discutant la catégorie d'Amis des Métis, certains participants et participantes ont questionné l'utilité de la catégorie. En citant l'importance des alliées, certains ont cependant questionné pourquoi une carte serait issue dans ce cas et ont noté que cette catégorie de membre pourrait susciter de la confusion en terme du mandat et de la participation de ses individus à la programmation de l'Union ou au processus de gouvernance. De plus, certains ont exprimé que la dominance des Amis des Métis pourrait prendre la voix des Métis et nuire à la légitimité de l'Union comme organisme Métis. Dans ces questions, la perspective dominante, quoique soit la position de l'individu, était que la politique doit être très directe et claire en termes de leurs droits et de leurs responsabilités, si cette catégorie de membre est retenue.

Conseil ou membre jeunesse :

La question finale dans la catégorie touchait à l'importance de l'inclusion de la jeunesse, demandant aux participants et participantes : « D'après vous, l'Union devrait-elle avoir des membres jeunesse et/ou un conseil jeunesse? » Bien qu'il y ait eu plusieurs différentes opinions par rapport au format de représentation, certains participants et participantes ont constaté l'importance d'avoir un élément jeunesse au conseil, à la fois pour assurer la représentation de leurs perspectives que pour leur inclure dans les discussions par rapport à la programmation d'activités de l'Union. Certains d'autres participants et participantes n'étaient d'accord qu'un conseil jeunesse, ou même un membre jeunesse, devrait être inclus dans le conseil d'administration.

Autres points saillants :

En général, la plupart des participants étaient en faveur de maintenir ces deux catégories afin de promouvoir un sens de communauté et une définition claire de cette communauté, ainsi que de maintenir un sens d'accueil pour les alliées en tant qu'Amis des Métis. De plus, une suggestion a été offerte d'offrir une carte de membre, pour les membres actifs, plus durable et officielle (plastifiée), ainsi qu'une façon de se renouveler automatiquement pour cette catégorie.

Certains ont aussi souligné les enjeux liés à moins de participation de la part des jeunes familles et des plus âgées, et l'importance de reconnaître ces gens et de leur offrir des moyens de participer.

Thème C : L'avenir de l'Union

Comme dernier thème de la journée, les participants et participantes ont été sollicités par rapport à leur vision pour l'avenir de l'union par l'entremise de deux différentes questions visées à accorder les suggestions pour la Constitution à la planification stratégique et programmatique pour les membres.

En premier temps, les animateurs et les animatrices ont demandé la question suivante : « Quelles priorités communautaires l'Union devrait-elle cibler dans les prochaines 5 années? » En deuxième temps, et si l'horaire permettait, les groupes ont aussi discuté de la façon dont les membres, soient actifs ou Amis, aimeraient s'impliquer dans l'Union dans les années à venir.

Des priorités identifiées, ainsi que des façons de s'impliquer, ont été partagées par les participants et participantes et ont compris :

- Le développement d'un volet pédagogique, y compris l'éducation à l'extérieur du visible (au-delà de la guitare et le violon, par exemple), par l'entremise des médias, comme une

« minute Michif » à la radio, ou une capsule linguistique, ainsi que le développement des relations avec des instituts d'éducation post-secondaires, comme l'Université Saint Boniface, pour créer une faculté d'études autochtones en français;

- Organisation des sessions et/ou de congrès pour les membres sur divers sujets, y compris le thème de la promotion de nos anciens et la récolte et création d'outils de réappropriation culturelle pour pouvoir réclamer des traditions Métis tels que les enseignements liés à la terre et la nature, et au rôle des femmes Métis en gouvernance et en leadership;
- La protection de la langue française et du Michif;
- L'importance de partager l'histoire de l'Union comme la plus ancienne organisation Métis et autochtone du Manitoba et, en lien avec ceci, d'entamer des projets de recherche a la Société historique de Saint Boniface;
- L'importance de rétablir une forte présence en milieu rural pour assurer la participation des Métis en milieu rural, y inclus l'idée de former des associations dans d'autres régions/villages au Manitoba;
- Des projets autours de la décolonisation, la vérité et la réconciliation et en lien avec les musées ou les autres institutions qui font l'éducation auprès du publique pour développer une pédagogie concernant l'histoire des Métis francophones;
- Travailler avec d'autres organisations autochtones sur des objectifs communs, y compris avec l'Institut Louis-Riel, pour donner une place à l'Union et son histoire et de plus, un rapprochement avec la MMF pour s'assurer que la présence francophone dans l'histoire des Métis de soit pas oubliée;
- Revendications politiques auprès des gouvernements ;
- Retrouver les Métis qui ont perdu leurs liens à la communauté;
- L'organisation de soirées sociales afin de pouvoir tisser et retisser les liens communautaires, ainsi que d'attirer d'autres membres;
- Création d'un fond de dotation pour aider avec la pérennité de l'organisme;
- Encadrer, promouvoir et appuyer les artistes Métis émergents et établis.

Afin de soutenir un engagement de la part des membres dans ces activités ou dans ces discussions, plusieurs ont exprimé un intérêt dans des ateliers, des sessions d'éducation, et des symposium axés sur le ravivement de la culture et en lien, ont suggéré la création d'un calendrier publique des activités sur le site web de l'Union pour accroitre la participation.

Session plénière questions et réponses

Afin aussi d'entendre des préoccupations des membres vis-à-vis le processus pour réviser la Constitution, ou n'importe autre question survenant de l'engagement communautaire, la session a aussi animer une session plénière de questions et réponses entre les participants et participantes et la présidente de l'Union, Paulette Duguay. Ce fut une occasion importante pour clarifier le montant de travail déjà complété auparavant par les avocats et par le conseil d'administration, ainsi que d'éclaircir les membres présents au sujet de l'importance d'aller de

l'avant avec une ratification prévue pour l'automne, lors de l'assemblée générale annuelle. Sur ce point-ci, certains ont exprimé leur préoccupation par rapport à la vitesse du processus, tandis que plusieurs autres ont exprimé un soutien pour l'idée d'aller de l'avant, notant la possibilité de continuer de modifier la Constitution au besoin dans les années à venir, et lors de l'entrée de la nouvelle présidence à l'AGA. Finalement, certains participants et participantes ont exprimé leur désir de s'engager en présentiel encore une fois pendant l'été ou à l'automne, pour pouvoir davantage comprendre les révisions à la Constitution actuelle et pour discuter encore une fois, avant que la Constitution soit présentée à l'Assemblée générale annuelle.

Actions futures

Comme résultat de certains commentaires pendant la session plénière, ainsi que les résultats du sondage numérique, le conseil d'administration lancera une deuxième session de consultation numérique qui sera axée sur les révisions apportées à la Constitution découlant des commentaires et des conseils des membres.

De plus, envers la fin de la deuxième consultation numérique, une deuxième session en présentiel sera planifiée afin de pouvoir discuter à vive voix certaines nouvelles provisions développées sur la base de ces engagements. Comme ensemble, ces sessions poseront les bases pour pouvoir présenter la Constitution révisée pour ratification lors de l'Assemblée générale annuelle en 2024.